

Fournisseur																	
Offre	OHM CLASSIQUE	ELECTRICITE ECO NEW GREEN	OFFRE ESSENTIELLE ELECTRICITE	ELECTRICITE 50% RENOUVELABLE FRANCE	OFFRE PARTICULIERS - 36KVA	100% LOCALE & 100% RENOUVELABLE	OHM PETITE CONSO	OFFRE D'ELECTRICITE VERTE FRANÇAISE	ELECTRICITE D'IMPACT	TARIF BLEU - REGLEMENTE (PARTICULIERS)	OFFRE D'ELECTRICITE VERTE FRANÇAISE	MON PRODUCTEUR LOCAL D'ELECTRICITE VERTE	ELECTRICITE VERTE 100% LOCALE - PRIX FIXE 2 ANS	ELEC REFERENCE VERTE 3 ANS	OFFRE D'ELECTRICITE VERTE FRANÇAISE - PRIX FIXE	OFFRE VERTE FIXE ELECTRICITE	
Coût estimé sur	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	
PRIX DE L'OFFRE																	
Coût estimé par an hors « remise » (première année de souscription)	2 865€ TTC	3 008€ TTC	3 022€ TTC	3 063€ TTC	3 075€ TTC	3 095€ TTC	3 103€ TTC	3 124€ TTC	3 124€ TTC	3 124€ TTC	3 129€ TTC	3 220€ TTC	3 285€ TTC	3 326€ TTC	3 464€ TTC	5 571€ TTC	
Type de tarification	abonnement + conso	abonnement + conso	abonnement + conso	abonnement + conso	abonnement + conso	abonnement + conso	abonnement + conso	abonnement + conso	abonnement + conso	abonnement + conso	abonnement + conso	abonnement + conso	abonnement + conso	abonnement + conso	abonnement + conso	abonnement + conso	
Prix de l'abonnement	182,64€ HT / 217,88€ TTC	159,84€ HT / 193,81€ TTC	137,16€ HT / 169,90€ TTC	137,16€ HT / 169,88€ TTC	137,88€ HT / 170,64€ TTC	139,32€ HT / 172,17€ TTC	116,64€ HT / 148,25€ TTC	137,16€ HT / 169,88€ TTC	137,16€ HT / 169,90€ TTC	137,16€ HT / 169,88€ TTC	139,96€ HT / 174,78€ TTC	228,12€ HT / 265,86€ TTC	151,56€ HT / 188,07€ TTC	133,92€ HT / 166,46€ TTC	137,16€ HT / 169,88€ TTC	137,16€ HT / 169,88€ TTC	
Prix du kWh	Base : 0,1223€ HT / 0,1559€ TTC	Base : 0,1305€ HT / 0,1658€ TTC	Base : 0,1324€ HT / 0,1680€ TTC	Base : 0,1344€ HT / 0,1704€ TTC	Base Particuliers : 0,1350€ HT / 0,1711€ TTC	Base : 0,1359€ HT / 0,1722€ TTC	Base : 0,1374€ HT / 0,1740€ TTC	Base : 0,1374€ HT / 0,1740€ TTC	Base : 0,1374€ HT / 0,1740€ TTC	Base : 0,1374€ HT / 0,1740€ TTC	Base : 0,1374€ HT / 0,1740€ TTC	Base : 0,1374€ HT / 0,1740€ TTC	Base : 0,1444€ HT / 0,1824€ TTC	Base : 0,1475€ HT / 0,1862€ TTC	Base : 0,1541€ HT / 0,1941€ TTC	Base : 0,2575€ HT / 0,3182€ TTC	
ÉLECTRICITÉ D'ORIGINE RENOUVELABLE																	
Part d'énergie produite à partir de sources d'énergie renouvelables certifiée par des garanties d'origine	100% d'électricité "verte"	100% d'électricité "verte"	0% d'électricité "verte"	50% d'électricité "verte"	100% d'électricité "verte"	100% d'électricité "verte"	100% d'électricité "verte"	100% d'électricité "verte"	100% d'électricité "verte"	0% d'électricité "verte"	100% d'électricité "verte"	100% d'électricité "verte"	100% d'électricité "verte"	100% d'électricité "verte"	100% d'électricité "verte"	100% d'électricité "verte"	
Filière technologique des installations d'émission des garanties d'origine	Eolien75% Solaire25%	Hydraulique100%		Origine renouvelable : filière technologique non communiquée par le fournisseur	Hydraulique100%	Hydraulique53% Eolien33% Solaire1%	Origine renouvelable : filière technologique non communiquée par le fournisseur	Origine renouvelable : filière technologique non communiquée par le fournisseur	Autres50% Hydrauliques50%		Hydraulique80% Solaire20%	Eolien100%	Eolien81% Solaire14% Hydrauliques5%	Hydraulique63% Eolien36% Solaire1%	Origine renouvelable : filière technologique non communiquée par le fournisseur	Origine renouvelable : filière technologique non communiquée par le fournisseur	
Label ADEME	Non	Non	Pas de label	Pas de label	Pas de label	Non	Pas de label	Pas de label	Non	Pas de label	Non		Non		Pas de label	Pas de label	
Mécanisme d'évolutions des prix	Indexée	Indexée	Autre évolution	Indexée	Autre évolution	Autre évolution	Indexée	Indexée	Indexée	Réglémentée	Indexée	Fixe	Fixe	Autre évolution	Fixe	Fixe	
Descriptions du mécanisme d'évolution des prix et périodicité ou événements déclencheur de l'évolution	Indexation sur les Tarifs Réglementés de Vente	Le tarif réglementé de vente évolue conformément aux décisions des pouvoirs publics. En cas de modification du tarif par Vattenfall, le Client en sera informé au moins un mois avant son application, sauf pour les modifications dues aux évolutions des tarifs réglementés. Le Client pourra résilier son Contrat sans frais dans les conditions prévues aux CGV. En cas de modification des taxes appliquées à la facturation du Client ou de leur taux, cette modification sera applicable aux Contrats en cours au jour de l'entrée en vigueur de la décision réglementaire.	Les prix de l'offre évoluent en même temps que les tarifs réglementés. Ainsi les tarifs appliqués peuvent évoluer à la hausse ou à la baisse. Art 5.3 et 5.4 des CGV		Nos prix sont modifiés une fois par an, les 1er février, suivant l'évolution du TRV, et peuvent également être revus lors de l'évolution des tarifs d'acheminement ENEDIS ou d'une éventuelle évolution du marché de l'électricité.	Les prix de vente pourront être révisés une fois par an en fonction de l'évolution des coûts prévue ou constatée par le fournisseur.	Indexation sur les Tarifs Réglementés de Vente	Le prix évolue à la hausse ou à la baisse relativement et proportionnellement au Tarif Réglementé de Vente d'électricité.		Le prix de la part abonnement évolue selon le tarif réglementé par l'Etat et sur décision d'elecocité avec un préavis de 1 mois. Le prix du kWh évolue selon le tarif réglementé par l'Etat et sur décision d'elecocité avec un préavis de 1 mois.	Les tarifs réglementés évoluent sur décision des pouvoirs publics. (Cf. CGV)	Prix du kWh aligné sur le Tarif réglementé de vente Prix de l'abonnement 5% inférieur au TRV	Le Fournisseur a la possibilité de réviser ses prix une (1) fois par an. Dans ce cas, ilek communique au Client sa nouvelle grille tarifaire un (1) mois avant son application par courrier électronique ou, à défaut, par voie postale. Cependant, les évolutions du TURPE (Tarifs d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité, fixés par les pouvoirs publics et publiés au JO) seront répercutées sur les prix de vente dès leur application par le GRD. Ces modifications seront applicables au contrat en cours sous réserve d'avoir été communiquées par courrier électronique	Le prix du kWh hors taxes et le prix de l'abonnement hors taxes sont fixes pendant deux (2) ans à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat. Dans un délai d'un (1) mois avant la fin de son contrat, le Client sera informé des nouveaux tarifs applicables à son offre. Les prix ainsi déterminés s'appliquent de plein droit au présent Contrat et au prorata temporis des consommations d'énergie électrique sur la facture suivant la date d'entrée en vigueur de ces nouveaux barèmes.	L'abonnement et le(s) prix par kWh pour la fourniture n'évoluent pas pendant la durée du Contrat. Toute évolution du TURPE, à la hausse ou à la baisse, est automatiquement répercutée au Client dans l'Abonnement et le(s) Prix par kWh pour l'acheminement à la date d'entrée en vigueur de chaque variation du TURPE. Le Prix par kWh pour les obligations est révisé une fois par an dans la limite d'un plafond indiqué dans le Contrat. Le client sera informé, au plus tard 30 jours avant cette échéance, du nouveau prix qui lui sera appliqué à compter de la date de	Le prix de l'électricité est fixé au moment de la conclusion du contrat pour une durée garantie de 24 mois. Les évolutions du TRV ne seront donc pas appliquées à ce tarif durant cette période. A l'issue de la période garantie, le prix pourra toutefois évoluer conformément aux CGV. Le Client qui ne souhaite pas accepter cette modification pourra résilier le contrat sans frais.	Les prix de l'offre sont fixes pendant 1 an
CARACTERISTIQUES																	
Numéro de téléphone	09.70.70.21.25	3255	09.70.80.69.69	09.78.46.85.75	+33 (0) 411 960 119	05.64.27.04.88	09.70.70.21.25	04 84 80 20 00	09 747 6 55 60	09.69.32.45.45	/	05.64.88.00.38	05.49.60.54.58	0800.22.82.29	04 84 80 20 00	09.70.80.69.69	

Type de l'offre	Si vous souscrivez un contrat à prix de marché, vous pouvez conclure ultérieurement, si vous le souhaitez, un autre contrat à prix de marché ou un contrat au tarif réglementé.	Si vous souscrivez un contrat à prix de marché, vous pouvez conclure ultérieurement, si vous le souhaitez, un autre contrat à prix de marché ou un contrat au tarif réglementé.	Si vous souscrivez un contrat à prix de marché, vous pouvez conclure ultérieurement, si vous le souhaitez, un autre contrat à prix de marché ou un contrat au tarif réglementé.	Le tarif réglementé est fourni dans le cadre d'une mission de service public organisée, chacun pour ce qui le concerne, par l'Etat et les Communes ou leurs Etablissements Publics de Coopération.	Si vous souscrivez un contrat à prix de marché, vous pouvez conclure ultérieurement, si vous le souhaitez, un autre contrat à prix de marché ou un contrat au tarif réglementé.	Si vous souscrivez un contrat à prix de marché, vous pouvez conclure ultérieurement, si vous le souhaitez, un autre contrat à prix de marché ou un contrat au tarif réglementé.	Si vous souscrivez un contrat à prix de marché, vous pouvez conclure ultérieurement, si vous le souhaitez, un autre contrat à prix de marché ou un contrat au tarif réglementé.	Si vous souscrivez un contrat à prix de marché, vous pouvez conclure ultérieurement, si vous le souhaitez, un autre contrat à prix de marché ou un contrat au tarif réglementé.	Si vous souscrivez un contrat à prix de marché, vous pouvez conclure ultérieurement, si vous le souhaitez, un autre contrat à prix de marché ou un contrat au tarif réglementé.	Si vous souscrivez un contrat à prix de marché, vous pouvez conclure ultérieurement, si vous le souhaitez, un autre contrat à prix de marché ou un contrat au tarif réglementé.	Vous avez le choix entre souscrire un contrat au tarif réglementé ou un contrat à prix de marché.	Si vous souscrivez un contrat à prix de marché, vous pouvez conclure ultérieurement, si vous le souhaitez, un autre contrat à prix de marché ou un contrat au tarif réglementé.	Si vous souscrivez un contrat à prix de marché, vous pouvez conclure ultérieurement, si vous le souhaitez, un autre contrat à prix de marché ou un contrat au tarif réglementé.	Si vous souscrivez un contrat à prix de marché, vous pouvez conclure ultérieurement, si vous le souhaitez, un autre contrat à prix de marché ou un contrat au tarif réglementé.	Si vous souscrivez un contrat à prix de marché, vous pouvez conclure ultérieurement, si vous le souhaitez, un autre contrat à prix de marché ou un contrat au tarif réglementé.	Si vous souscrivez un contrat à prix de marché, vous pouvez conclure ultérieurement, si vous le souhaitez, un autre contrat à prix de marché ou un contrat au tarif réglementé.
TAXES																
CTA (Hors taxe)	23,88 €	23,87 €	23,88 €	23,86 €	23,86 €	23,87 €	23,88 €	23,86 €	23,88 €	23,86 €		 23,88 €	 26,71 €	23,86 €	23,86 €	23,86 €
TICFE / CSPE	16,98 €	16,98 €	16,98 €	16,98 €	16,98 €	16,98 €	16,98 €	16,98 €	16,98 €	16,98 €	16,98 €	16,98 €	16,98 €	16,98 €	16,98 €	16,98 €
TCFE	112,54 €	112,54 €	112,54 €	112,54 €	112,54 €	112,54 €	112,54 €	112,54 €	112,54 €	112,54 €	112,54 €	112,54 €	112,54 €	112,54 €	112,54 €	112,54 €
TVA	452,47 €	479,06 €	484,26 €	491,05 €	492,95 €	496,09 €	500,11 €	501,23 €	501,23 €	501,23 €	501,23 €	501,49 €	506,24 €	525,95 €	535,34 €	557,93 €
Total des taxes	605,87 €	632,45 €	637,66 €	644,43 €	646,33 €	649,48 €	653,51 €	654,61 €	654,63 €	654,61 €	656,72 €	659,64 €	682,18 €	688,72 €	711,31 €	1 062,35 €